



ORGANISME DE FORMATION
Déclaration d'activité n° 53350644135
Certificat Qualiopi n° 24FOR01712.1

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sportive (B.P.J.E.P.S.)
spécialité "éducateur sportif" mention " judo-jujitsu "
Formation certifiante de niveau 4 - [fiche RNCP n°40424](#)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

BC 1 — Concevoir un projet d'animation

Conception d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ; connaissance du fonctionnement associatif et fédéral, de la réglementation, et démarche de méthodologie de projet.

BC 2 — Valoriser les activités de la structure

Communication associative et fédérale ; promotion des activités et des actions auprès des publics et des partenaires de la structure.

BC 3 — Concevoir et conduire des séances et des cycles d'animation et d'apprentissage en judo-jujitsu

Construction et conduite de séances et de cycles pédagogiques, gestion de groupe, sécurité, progression technique selon les publics.

INSCRIPTION

Dossier téléchargeable

Date limite d'inscription : **30 juillet 2026**

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la Ligue afin d'envisager votre entrée en formation

CONTACT

Ligue de Bretagne de Judo – Tél : 02 99 30 37 37

ligue.judo.bretagne@gmail.com

Places limitées : **25**

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre contenu théorique et mise en pratique avec les formateurs experts ;

Contenus d'enseignements proposés en présentiel et à distance via la plateforme collaborative 360 E-learning ;

Mobilisation d'outils et méthodes pédagogiques : pédagogies actives, travaux de groupes, support de formation, module de formation à distance ;

Achat auprès de France Judo de ressources documentaires.

PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du grade de ceinture noire 1^{er} Dan à l'entrée en formation.
- Etre âgé(e) de 18 ans au minimum à la présentation des examens.
- Etre titulaire soit de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours, soit de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC) ou d'un diplôme équivalent ou supérieur
- Réussir les tests de sélection

DURÉE DE LA FORMATION

Test de sélection le 17 août 2026

983 heures du 28 août 2026 au 9 juillet 2027

(Dont 360 heures en structure d'alternance)

LIEU DE LA FORMATION

Dojo Régional - Allée Pierre de Coubertin -35200 RENNES

COÛT PÉDAGOGIQUE

7 476 € - Accompagnement possible auprès de votre OPCO

Frais de dossier et présentation à l'examen : 30 €

MODALITÉS D'EXAMEN

Bloc de compétences 1 (BC1)

Production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'animation, faisant l'objet d'une soutenance orale suivie d'un entretien.

Bloc de compétences 2 (BC2)

Production d'un ou plusieurs supports présentant une action de valorisation de la structure et de ses activités, faisant l'objet d'une présentation orale suivie d'un entretien.

Bloc de compétences 3 (BC3)

Production d'un document comprenant des cycles de séances d'éveil, d'initiation et d'apprentissage en judo-jujitsu, à partir duquel le candidat conduit une séance faisant l'objet d'une mise en situation professionnelle. La séance est suivie d'une analyse de pratique et d'un entretien.

Prérequis techniques à la certification du BC3

Réalisation des démonstrations techniques prévues par le référentiel du diplôme, conditionnant l'accès à la certification du bloc de compétences 3. Ces démonstrations ne constituent pas une épreuve certificative indépendante.